

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

À l'Unesco, Pap Ndiaye présente son plan pour former à la citoyenneté numérique

Elise Le Berre

7-9 minutes

Pour lutter contre les discours de haine en ligne et les LGBTphobies, le ministère de l'Éducation nationale lance une campagne de sensibilisation le 17 mai, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, annonce Pap Ndiaye le 21 février 2023, dans le cadre de la Conférence de l'Unesco pour un Internet de confiance. Le ministre a rappelé son plan numérique qui vise à renforcer les connaissances et compétences des élèves, et a insisté sur le rôle du Clemi. Par ailleurs, le ministère publie une charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques.





Pap Ndiaye à l'Unesco, le 21 février 2023. Droits réservés - DR - Philippe Devernay (compte Twitter Pap Ndiaye)

"L'école a un rôle déterminant à jouer" dans la lutte contre les discours de haine en ligne et le cyberharcèlement, déclare Pap Ndiaye dans le cadre de la Conférence mondiale de l'Unesco "Pour un internet de confiance", le 21 février 2023 à Paris.

En parallèle de cette Conférence, dédiée aux menaces sur l'intégrité de l'information et la liberté d'expression liées aux réseaux sociaux et qui s'étend jusqu'au 23 février, se tenaient des événements organisés par les partenaires de l'Unesco, dont l'un portait sur le rôle de l'éducation pour "faire face aux discours de haine dans la sphère numérique". C'est lors d'une table ronde donnée dans ce cadre, intitulée "À quoi devrait ressembler la citoyenneté numérique ?", que le ministre de l'Éducation nationale a présenté l'action de la France pour faire face à la désinformation.

"La mission première de l'école est de former des citoyens, et donc de développer et former à une citoyenneté numérique", énonce Pap Ndiaye, qui en rappelle les trois aspects : "les connaissances et compétences numériques", "les droits spécifiques qui doivent protéger les élèves et les citoyens", et "être protégé et protéger les autres".

Pour lutter contre les LGBTphobies, le MEN LANCE une campagne de sensibilisation le 17 mai

La "protection de soi-même et des autres" passe "par la lutte contre le cyberharcèlement et le discours de haine en ligne",

déclare Pap Ndiaye, qui rappelle que le ministère a "lancé un plan de prévention du harcèlement, généralisé depuis septembre 2022" ([lire sur AEF info](#)).

Quelques semaines après le suicide d'un collégien, harcelé en raison de son orientation sexuelle, le ministre évoque cette "affaire dramatique" pour insister sur l'importance de la lutte contre l'homophobie et les LGBTphobies. "Le taux de suicide chez les élèves LGBT est de 4 à 10 fois supérieur à ce qu'il est pour l'ensemble de la population scolaire : nous devons prêter une attention particulière à ces formes de discriminations ou de haines visant ces élèves, et c'est pour cela que nous avons créé dans toute la France des Observatoires des LGBTphobies", ajoute-t-il. Alors que Pap Ndiaye a notamment annoncé mi-janvier la généralisation de groupes d'action sur le sujet ([lire sur AEF info](#)), il indique qu'une campagne de sensibilisation sera lancée le 17 mai, journée internationale de lutte contre la transphobie et l'homophobie.

Le ministre a par ailleurs insisté sur le rôle et la responsabilité des plateformes et des entreprises qui gèrent les réseaux sociaux dans la lutte contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire : "Il ne fait aucun doute qu'il faut réguler : les situations que nous avons à gérer dans le système éducatif appellent à une attention particulière, compte tenu de la place prise par les outils numériques dans la vie de nos élèves".

"D'ici 2027, tous les collégiens bénéficieront de l'EMI chaque année scolaire"

Autre aspect de la citoyenneté numérique : les connaissances et compétences numériques des élèves, qu'il faut renforcer grâce à

"un socle numérique de base, à la fois pour leurs perspectives professionnelles futures, mais aussi pour la compréhension du monde, qui nécessite une maîtrise des outils numériques", indique le ministre. Pour cela, le ministère a "renforcé l'effort de compétences numériques, particulièrement pour les élèves entre 10 et 15 ans, soit l'âge où les pratiques numériques se développent, avec les risques qui y sont liés".

Il est donc nécessaire de former les élèves "à la collecte d'informations à l'ère du numérique : savoir s'informer, c'est pouvoir détecter ce qui relève de la désinformation en ligne. Le Clemi assure cette éducation aux médias et à l'information (EMI), et nous avons généralisé cet enseignement avec l'objectif de le faire bénéficier à tous les collégiens d'ici à 2027, chaque année scolaire". Cette généralisation est en effet l'une des mesures du "plan numérique" présenté fin janvier (cf. encadré). Une mission parlementaire, quant à elle, propose de faire de l'EMI une "discipline à part entière" ([lire sur AEF info](#)).

Autres dispositifs du ministère : "La semaine de la presse, fin mars, pour renforcer l'esprit critique des élèves, ce qui est la vocation première et centrale de l'école", et "la généralisation de Pix", dont "la formation en ligne au bon usage du numérique et des réseaux sociaux rencontre un grand succès", ajoute le ministre ([lire sur AEF info](#)).

Une "Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques"

La citoyenneté numérique passe aussi par les droits qui ont vocation à protéger "élèves et citoyens". "La mise en œuvre du RGPD doit être la plus rigoureuse possible. Nous avons d'ailleurs

eu des échanges avec des sociétés américaines qui, de notre point de vue, n'offraient pas les garanties nécessaires en la matière", regrette Pap Ndiaye.

Le ministère vient en outre de signer avec l'[Arcom](#) une convention visant à renforcer leur coopération dans le domaine de l'[EMI](#) ([lire sur AEF info](#)). Aussi, le projet de [Charte](#) pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques, sur laquelle travaillait le ministère ([lire sur AEF info](#)), la [Dgesco](#) et la [DNE](#) en lien avec la Cnil, l'Arcom, le réseau Canopé et le Clemi, "a été présenté aux collectivités territoriales, aux organisations syndicales enseignantes, et aux fédérations des parents d'élèves", [précise Audran le Baron](#), directeur du numérique pour l'éducation. Cette charte pose 14 principes visant à faire du numérique un espace d'émancipation et d'inclusion, de droit, et de vigilance.

Plan numérique : "une avancée, mais des réserves" (CGT Educ'action)

Après l'annonce du plan numérique ministériel le 27 janvier, la [CGT Educ'action](#) a reconnu, dans un communiqué de presse du 31 janvier 2023, une "avancée, car ce plan détache le ministère des [Gafam](#)", mais elle émet "des réserves".

Tout d'abord, elle "récuse l'idée selon laquelle les élèves sont autodidactes face aux connaissances en informatique, et que l'enseignement n'aurait qu'un rôle secondaire dans la validation de Pix". La CGT s'interroge aussi sur la suppression de l'heure de technologie en 6e, "alors que bien souvent, c'est dans ce cadre que les élèves sont formés au numérique". Quant aux "actions EMI telles que la Semaine de la presse et des médias ou d'autres en lien avec le Clemi ou d'autres partenaires, elles sont déjà au

programme de très nombreux collèges et lycées", rappelle le syndicat, qui estime que "si ce n'est pas le cas, plutôt que d'injonctions, c'est sans doute de moyens, humains et financiers, dont des enseignants et professeurs documentalistes ont besoin".

D'autant plus, pointe la CGT Educ'action, que dans un contexte où "les effectifs des classes explosent et que les budgets d'établissements sont en baisse, les choix locaux ne se portent pas automatiquement sur l'achat de presse, ou les abonnements à une diversité de magazines". Enfin, elle réclame "du matériel en état de fonctionnement et en nombre suffisant pour permettre de travailler au moins en demi-classe".